Guide de gestion de vos factures sur mesfactures.seloger.com









Sommaire

SECT	TION 2 : TOUTES LES FONCTIONNALITES	4
1)	ETAT DE COMPTE	5
2)	SUIVI LITIGES	7
3)	NOUS CONTACTER	
4)	INFORMATIONS COMPTE	8
5)	REGLEMENT	9
6)	MODIFICATION DU MOT DE PASSE	12

Attention : La mise en place de ce service nécessite l'installation du logiciel Silverlight. Il est donc indispensable d'accepter l'exécution de ce programme lors de votre première visite sur l'onglet « Mes Factures ».







SECTION 1: ACCES AU SERVICE « MES FACTURES »

Le service « Mes Factures » vous permet d'accéder à votre « compte comptable ». Accessible depuis l'url ou via votre Espace Agence sur SeLogerPro.com.

Ce service vous offre les possibilités suivantes :

- Accéder à l'état comptable de votre compte : factures, avoirs et règlements.
- Afficher et imprimer vos documents comptables : factures et avoirs.
- Régler en ligne les factures en attente par carte bancaire.
- Déclarer des litiges, effectuer un suivi et une historisation de leur traitement.
- Afficher vos coordonnées de facturation et les modifier si besoin.
- Afficher les coordonnées des services comptables et les joindre directement par mail.

Vous pouvez vous connecter sur http://mesfactures.seloger.com avec vos identifiants de facturation.

Les codes de facturations vous ont été envoyés par courrier avec la dernière facture. Ils sont différents de vos codes de gestion SeLogerPro.com. Néanmoins il vous est possible si vous le souhaitez de modifier le mot de passe.



Saisissez directement *votre identifiant* et votre *mot de passe* de facturation et accédez à vos informations de facturation.









SECTION 2: TOUTES LES FONCTIONNALITES

Une fois identifié vous arrivez sur la page d'accueil de « Mes Factures ». Vous pouvez accéder à vos factures ou gérer votre mot de passe.

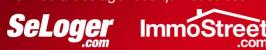


Vous arrivez sur la page d'Etat des comptes. Vous pouvez choisir votre créancier (PRESSIMMO ou BELLES DEMEURES). Après avoir sélectionné votre créancier, vous pouvez naviguer sur les différentes fonctionnalités suivantes :

- ETAT DE COMPTE, qui permet la gestion de vos pièces comptables,
- SUIVI LITIGES établissant le suivi des litiges déclarés,
- NOUS CONCTACTER spécifiant les coordonnées du service après-vente et du service de recouvrement,
- INFORMATIONS COMPTE afin de visualiser et modifier les informations vous concernant,
- REGLEMENT pour vous permettre de régler vos factures en toute sécurité.

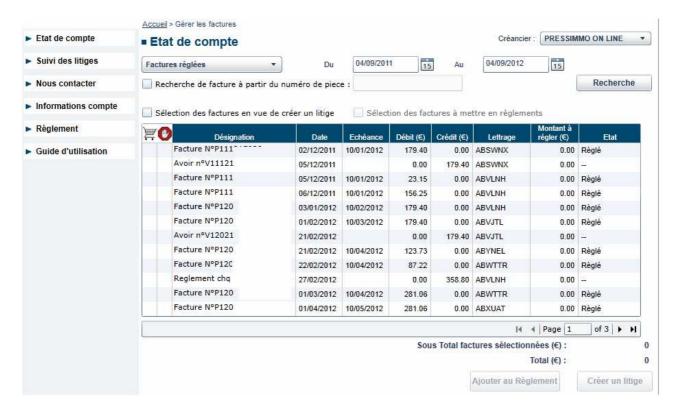






1) ETAT DE COMPTE

Dans la partie ETAT DE COMPTE, vous trouverez par défaut vos factures non réglées. Vous pouvez cependant choisir de consulter **l'ensemble des écritures sur 1 an.**



Vous avez également la possibilité de borner votre requête par date ou numéro des pièces comptables.

A tout moment, en double-cliquant sur une pièce comptable (facture ou avoir), vous entrez dans le détail de votre facture. Vous pouvez choisir de l'enregistrer et/ou de l'imprimer.

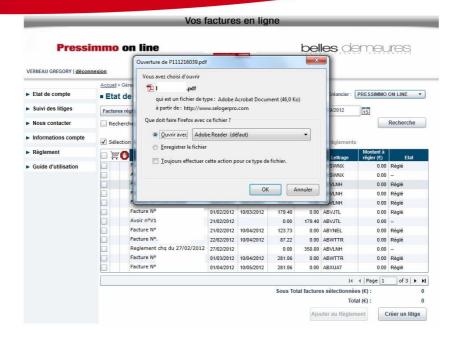






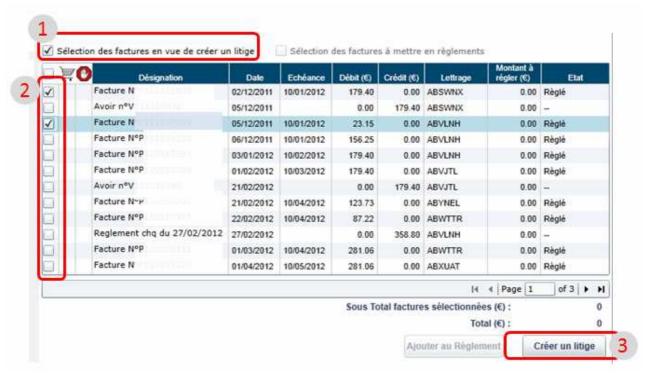






Enfin, cet onglet vous offre la possibilité de « Sélectionner les factures en vue de créer un litige » ou de « Sélectionner les factures à mettre en règlement ».

Pour réaliser cette sélection, cochez les factures concernées et validez ensuite votre action en cliquant sur le bouton « ajouter au règlement » ou « créer un litige ».



Puis donnez une catégorie au litige et n'hésitez pas à ajouter des commentaires sur ce litige.

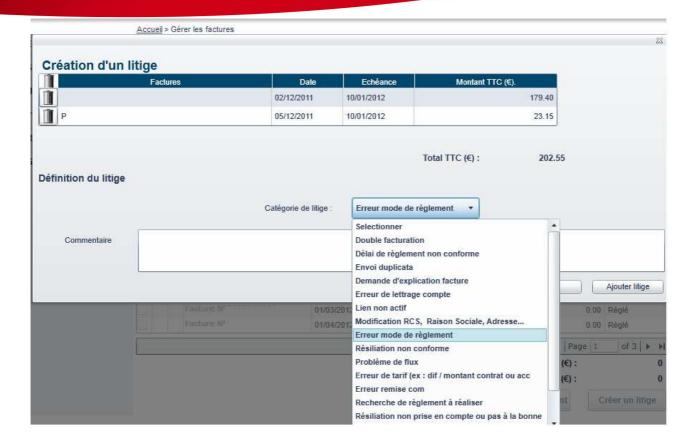












Devant votre facture apparaitra alors cette icône ce qui signifie qu'un litige est en cours sur votre facture.

<u>Astuces</u>: Gagnez du temps! Plus vous donnez d'informations lors des créations de litiges plus nos équipes pourront vous aider rapidement. Alors n'hésitez pas à détailler vos litiges.

2) SUIVI LITIGES

Vous pouvez créer des litiges directement depuis votre espace de facturation et également suivre leur évolution.

L'onglet « SUIVI LITIGES » vous permet de suivre les litiges déclarés. En cliquant sur le détail vous pourrez suivre le litige en question.





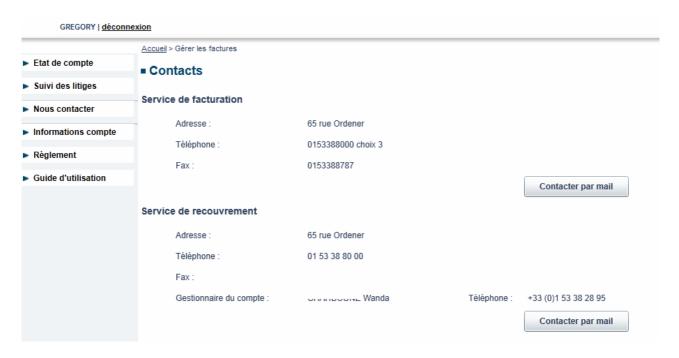






3) NOUS CONTACTER

Vous retrouverez sur cet espace les coordonnées du service après-vente et du service de recouvrement du Groupe SeLoger.com.



4) INFORMATIONS COMPTE

Attention les informations renseignées dans cette partie du site <u>concerne uniquement vos informations</u> <u>comptables</u> et non les données communiquées sur vos annonces.

La partie « INFORMATIONS COMPTE » se constitue de 4 parties, à renseigner ou modifier directement en ligne :

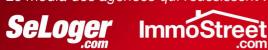
- « Interlocuteur Principal » : renseignez le nom, prénom et fonction de la personne considérée comme interlocuteur principal de votre compte.
- « Coordonnées du compte » : affichez vos coordonnées de facturation et plus précisément :
 - l'adresse
 - le téléphone
 - le code postal
 - la ville
 - le pays
 - le fax
 - l'email
- « Coordonnées bancaires » : affichez les coordonnées de votre compte bancaire.











- Pour chaque modification, vous devez cliquer sur :
 - le bouton « Modification » pour rendre tous les champs de cet écran modifiables,
 - le bouton « Envoyer Modification » pour enregistrez les modifications apportées et les envoyer à SeLoger.com. Ce bouton n'est actif que si vous avez cliqué sur le bouton « Modification » auparavant.



5) REGLEMENT

Pour régler vos factures en ligne :

1- Dans l'onglet « Etat des comptes » :

- Choisir un créancier
- Cocher "Sélection des factures à mettre en règlement"
- Cocher les factures (ou avoir) à régler
- Cliquer sur "Ajouter au règlement" (l'icone "caddie" apparaît à gauche des pièces sélectionnées)





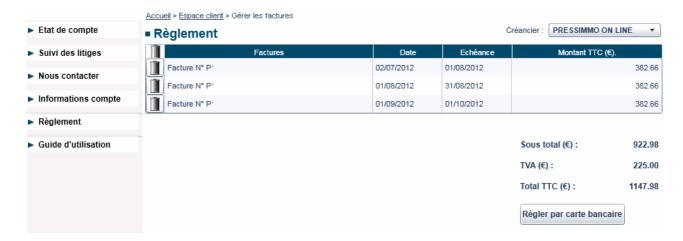






2- Régler en ligne :

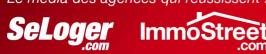
- Aller sur l'onglet Règlement
- Choisir le créancier
- Les factures sélectionnées précédemment apparaissent (vous pouvez modifier votre sélection, en cliquant sur l'icône "Corbeille" à gauche des factures)



- Cliquer sur le bouton "Régler par carte bancaire" pour faire apparaître la page de paiement en ligne (le site Ogone est utilisé comme plateforme sécurisée de paiement).
- La page de paiement est ouverte dans une nouvelle fenêtre.
- Veuillez accepter les pop-up si votre navigateur est équipé d'un système anti pop-up. Une fois le réglage effectué, recommencer l'opération ci-dessus.
- Suivre les indications des pages de paiement (saisie des numéros de carte et code).
- Une fois le paiement terminé, vous retournez sur cette fenêtre.
- L'état du paiement est alors mis à jour.
- Les factures sont alors marquées pour un lettrage qui devrait avoir lieu dans les plus bref délais par le service comptabilité / recouvrement (au plus tôt le lendemain, et selon les délais de paiement des banques).

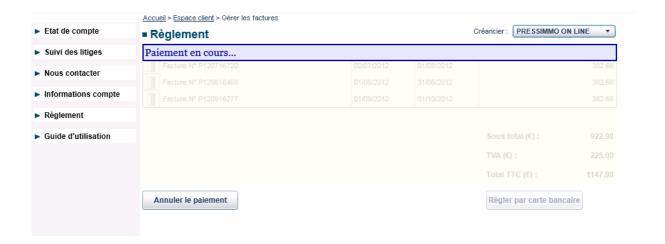






3- En cas d'erreur dans le processus de paiement :

En cas d'erreur ou si vous fermez la fenêtre de paiement intempestivement, vous devez débloquer vos factures sur cette fenêtre. Cliquez sur le bouton "Annuler le paiement" pour libérer les factures.



Remarque:

Ceci concerne les factures encore non réglées. Il est possible de cumuler des avoirs non utilisés qui seront déduits du montant des factures à régler.

Il n'est possible de régler qu'un montant dû. Si le montant des factures réduit des avoirs est négatif, le paiement est impossible.



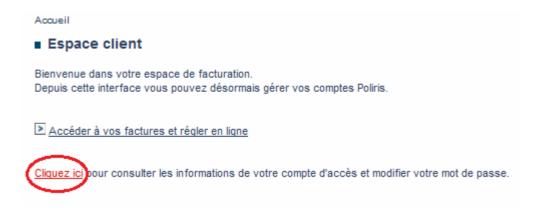






6) MODIFICATION DU MOT DE PASSE

Attention cette étape réinitialise votre mot de passe « facturation » uniquement. Le mot de passe SeLogerPro n'est pas lié



Cliquez sur « Cliquez ici » pour modifier votre mot de passe Vous accédez aux détails de votre compte.

Tapez votre nouveau mot de passe et cliquez sur « Modifiez le mot de passe ».

Accueil > Votre compte			
■ Détails de votre compte d'accès			
Vous trouverez les informations relatives à votre compte d'accès.			
Vous pouvez modifier en ligne votre mot de passe.			
Pour modifier les autres informations, veuillez contacter le support client.			
Raison sociale :	TRANSFERT IMMOBILIER		
Nom:	TEST		
Prénom :	grégoire		
Email:	gregoire @seloger.com		
Fonction:	testeur		
Login:	TRANSFACT1		
Ancien mot de passe :	••••		
Nouveau mot de passe :			
Confirmez le mot de passe :			
Votre compte d'accès n'est pas le compte principal			
Modifiez le mot de passe			







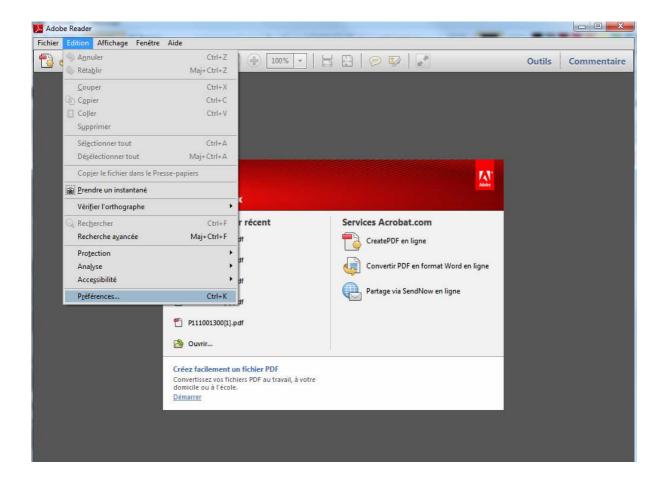


PROCEDURE DE PARAMETRAGE D'ACROBAT READER

Certaines configurations d'Internet Explorer (notamment les versions 7 et 8) bloquent l'utilisation de certaines fonctionnalités de l'onglet « Mes Factures ».

Pour y remédier, il vous suffit de paramétrer l'utilitaire Acrobat Reader en trois étapes en suivant les indications suivantes :

- 1. Ouvrir Acrobat Reader.
- 2. Sélectionner dans l'onglet Edition : Préférences



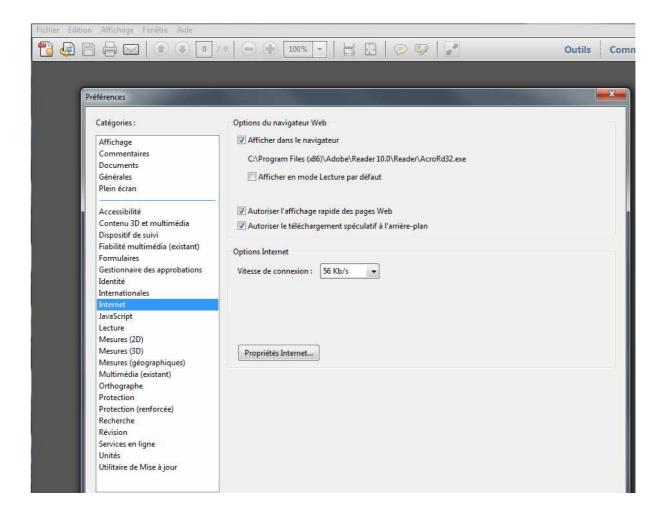








3. Puis sélectionner la catégorie Internet



Vérifiez et corrigez si besoin :

- La case "Afficher dans le navigateur" doit être cochée
- La case "Afficher en mode Lecture par défaut" doit être décochée
- La case "Autoriser l'affichage rapide des pages Web" doit être cochée

Nos services sont là pour vous aider en cas de besoin au 01 53 38 80 00 (appel non surtaxé)







